



## cabanade

Didier Rensonnet  
Rue Moraifosse, 12  
4802 Heusy  
Belgique

Tél. : +32 (0)477 57 47 89  
Mail : [info@cabanade.be](mailto:info@cabanade.be)  
Web : [www.cabanade.be](http://www.cabanade.be)

### Conditions générales de vente :

- Nos remises de prix ne sont valables que trente jours après leur création. Toute modification des charges sociales, du prix des matériaux et/ou leur transport, des frais énergétiques, ainsi que toute taxation nouvelle, imposée en vertu d'une disposition réglementaire survenue dans la période qui a suivi la remise de prix nous autorise à modifier notre offre, même après qu'elle a été acceptée.
- Un emplacement adéquat doit être mis gratuitement à notre disposition pour les véhicules de chantier, les matériaux et leur mise en œuvre. Sont à charge du client:
  - La fourniture à pied de l'eau potable nécessaire.
  - Le chauffage et l'éclairage s'il y a lieu! L'énergie aux frais du client.
  - La clôture des bâtiments et des dépôts de matériaux et matériels de manière à les mettre à l'abri des dégradations, du vol, des intempéries.
- Par le devoir de collaboration entre l'entreprise et le client, celui-ci aura, préalablement à la mise en chantier, enlevé les objets, plantations et autres éléments encombrants fixés ou libres, touchant de près ou de loin à l'objet de l'entreprise. De plus, il veillera à la protection de tous éléments immobiliers n'étant pas repris dans les protections prévues au présent devis.
- Les grèves touchant de près ou de loin à la bonne conduite du chantier, les cas de force majeure, entraînent de plein droit le prolongement des délais d'achèvement des travaux.
- Dans une remise de prix, il ne peut être extrait tout ou partie d'un ou de plusieurs postes sans notre accord préalable écrit! Un supplément de travail fera l'objet d'un nouveau devis séparé. Il vous sera soumis et il sera dûment signé de votre part pour accord.
- La prise de possession de partie ou totalité du bien relatif au devis et/ou le paiement intégral des sommes dues, constituent l'agrégation complète des travaux effectués par l'entreprise.
- Un acompte de 30% est exigé à la commande, les autres paiements au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le solde le dernier jour des travaux.
- Les factures sont payables au grand comptant!
- Toute facture non payée à l'échéance produit de plein droit et sans sommation un intérêt mensuel de 2%. En cas de retard de paiement, une indemnité sera due de plein droit et sans sommation. Cette indemnité sera de 20% du montant de la facture avec un minimum de 300€ Trois cent euros.
- Les demandes d'autorisation et les frais de taxe à payer à la commune, province, région et état fédéral pour la réalisation de travaux de tous ordres, seront à charge du client.
- Le mesurage des surfaces est toujours effectué, "Vides non déduits" Poutres, pilastres, colonnes, piliers etc. seront comptés en supplément des surfaces planes
- En cas de litiges, les tribunaux de l'arrondissement de Verviers sont seuls compétents.
- Les présentes conditions annulent et remplacent toutes autres conditions préalablement acceptées.
- Il ne peut être dérogé aux conditions indiquées ci-dessus.
- Toute mauvaise manœuvre lors de l'installation des hébergements ou de leur branchement à l'eau et à l'électricité ne pourra faire l'objet d'une prise en charge dans le cadre de la garantie contractuelle.
- La préparation du site de stationnement doit intégrer une dalle ou des plots bétons, ou bien une dalle sablée et couverte de graviers, cailloux, ... afin de garantir la stabilité, et ainsi éviter tout affaissement du terrain (notamment en cas de fortes pluies). Les plots béton doivent être de niveau les uns aux autres afin d'assurer le bon fonctionnement des ouvertures.
- La préparation du sol doit faire l'objet d'une attention particulière à ce que les produits soient le plus possible protégée contre l'humidité. Exemple : sable, film plastique (poly an), gravier.
- Les raccordements d'eau et d'électricité sont à la charge de l'acheteur lequel devra disposer d'un terrain viabilisé.
- Les produits doivent faire l'objet d'un entretien régulier (lasure, joints d'étanchéité etc.)

TVA : BE0567 838 493 • Banque Belfius : BE94 0689 0123 5414 • BIC:GKCCBEBB

Cabanes dans les arbres et au sol • Cabanes de logement, de loisirs, pour enfant • Lits cabane



## cabanade

Didier Rensonnet  
Rue Moraifosse, 12  
4802 Heusy  
Belgique

Tél. : +32 (0)477 57 47 89

Mail : [info@cabanade.be](mailto:info@cabanade.be)

Web : [www.cabanade.be](http://www.cabanade.be)

- Les produits sont fabriqués en bois de façon artisanale. Le bois est un matériau vivant qui réagit avec l'environnement dans lequel il est placé. Exposés à la lumière du soleil, les bois ont tendance à grisonner avec le temps. Au fil du temps et au gré des saisons, de légères fissures peuvent apparaître sur les matériaux de sections plus ou moins importantes. Ce phénomène est tout à fait naturel et ne nuit en rien à la qualité structurelle du bois.
- Les produits fabriqués par Cabanade bénéficient d'une garantie contractuelle d'une durée de 2 ans à compter de la date de livraison. La garantie couvre les défauts et vices de construction. Elle ne couvre pas les défauts d'entretien ni les désordres suite à une utilisation non conforme
- En aucun cas le vendeur n'est responsable du choix de l'implantation du produit. L'acquéreur fera son affaire des démarches relatives aux autorisations administratives d'implantation.
- Cabanade se réserve le droit de modifier sans préavis les caractéristiques de ses produits, notamment en raison de l'évolution technologique, afin d'en améliorer la qualité.
- Les délais de livraison mentionnés dans nos conditions particulières ne sont pas des délais de rigueur. Aucun retard dû à des circonstances indépendantes de la volonté de Cabanade, dans l'exécution de la commande, ne pourra conduire au paiement de dommages et intérêts ni à l'annulation du contrat.
- Les produits et matériaux livrés restent la propriété de Cabanade jusqu'au paiement complet du prix. Cette disposition ne fait pas obstacle au transfert des risques à l'acheteur.
- Cabanade décline toute responsabilité en ce qui concerne une utilisation ou un montage inadéquat ou anormal des produits vendus.

Contestations : Toute contestation est la compétence du Tribunal de commerce de Verviers. Toute réclamation devra être formulée sous huitaine par lettre recommandée.

TVA : BE0567 838 493 • Banque Belfius : BE94 0689 0123 5414 • BIC:GKCCBEBB

Cabanes dans les arbres et au sol • Cabanes de logement, de loisirs, pour enfant • Lits cabane